

TRANSMETTRE UNE PASSION ... UN METIER

### Descriptif du métier

Le titulaire du BPJEPS spécialité Activités Equestres exerce le métier couramment appelé "moniteur", dans la convention collective étendue, ce poste s'intitule « enseignant-animateur ».

Il réalise de manière autonome des prestations dans les champs éducatifs, sportifs et des loisirs en utilisant des équidés.

D'une manière générale, le moniteur d'équitation :

- conduit un projet d'animation, d'initiation et d'approfondissement en équitation,
- garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité dans les pratiques équestres,
- accueille les publics, anime une structure et contribue à la promotion des activités,
- participe aux soins des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations,
- participe à l'organisation et à la gestion de l'activité.

### Le diplôme

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV délivré par l'Etat, permettant l'exercice professionnel de l'enseignement en autonomie.

Il s'articule autour de 10 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- UC 5 : Préparer une action d'animation équestre
- UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation équestre
- UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres
- UC 8 : Conduire une action éducative en équitation
- UC 9 : Maîtriser les techniques liées aux activités équestres
- UC 10 : UC d'adaptation de la formation au secteur professionnel. Afin d'apporter une réponse à des situations réelles, le F.E.R.O propose 4 UC 10 au choix (voir descriptif détaillé).

# B.P.J.E.P.S

## Activités Equestres mention Equitation



### Pédagogie et expertise

Le moniteur enseigne, contrôle et coordonne l'activité pédagogique de l'établissement équestre. Il anticipe, analyse les besoins des différents publics et planifie le travail des chevaux d'école. Il attribue ainsi la monture la plus adaptée au niveau et au besoin de chaque cavalier tout en tenant compte de l'activité sur l'ensemble de la journée. Il possède lui-même de très bonnes compétences équestres : c'est lui qui assure la formation et l'entretien de la cavalerie.



### Encadrement et responsabilités

Le moniteur supervise la propreté de l'établissement. Il est le garant du respect des règles de sécurité aussi bien à terre qu'à cheval. Il doit faire preuve de véritables qualités relationnelles et commerciales avec la clientèle. Au-delà des cours traditionnels, il est amené à proposer des animations telles que sorties à thèmes, repas, challenges ...

## Une formation au plus près des besoins

Afin de mieux prendre en compte le projet de chacun, mais aussi de répondre aux attentes des employeurs en matière d'expérience, de compétences spécifiques et transversales, l'équipe du F.E.R.O a choisi de proposer 4 UC10 au choix :

### ⇒ UC 10A : Communiquer avec Internet – 70 heures

Internet est aujourd'hui un outil incontournable. Les nouvelles technologies permettent d'optimiser la façon de communiquer. Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien : mais quels outils pour quels usages ? quel est le cadre réglementaire ? L'entreprise équestre doit s'adapter et intégrer de nouvelles compétences.

Objectif de formation : Mettre en place une stratégie de communication sur le Web



### ⇒ UC 10B : Valoriser et commercialiser des jeunes chevaux – 229 heures

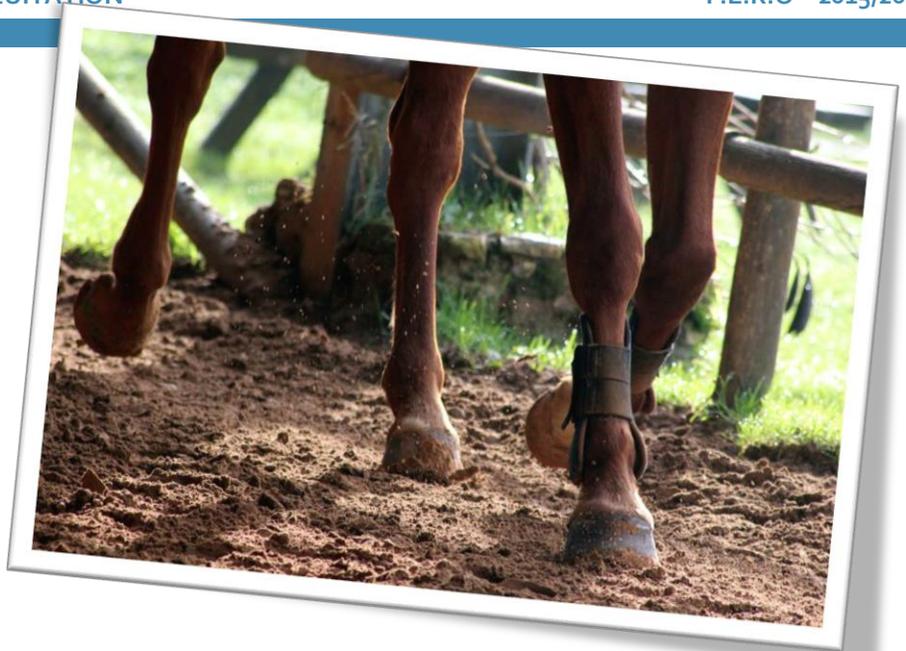
Les établissements équestres ont besoin d'une main d'œuvre polyvalente.

Par passion, pour générer un revenu supplémentaire ou tout simplement pour renouveler leur cavalerie de club, ces entreprises produisent souvent des chevaux et/ou poneys.

Afin d'assurer cette polyvalence, le moniteur doit pouvoir participer ou gérer en autonomie cette activité.

Objectifs de formation :

- mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le



respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

- éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les personnes choisissant cette UC10B doivent avoir une réelle expérience en compétition. Elles se verront confier à leur entrée en formation, 2 à 4 jeunes chevaux (3 à 5 ans) et avec l'aide des formateurs veilleront à leur évaluation, leur formation, leurs soins quotidiens, les sorties en compétition ...



### ⇒ UC 10C : Concevoir et commercialiser un produit dans le secteur des activités équestres – 65 heures

Comme toute entreprise du secteur marchand, les établissements équestres doivent diversifier leur offre de services et prestations. Le moniteur doit donc connaître les techniques de création et de commercialisation de produits et services,

qu'ils soient mis en place de manière ponctuelle ou installés dans le temps, pour compléter ceux déjà proposés par la structure. Les compétences acquises permettront de cerner une opportunité commerciale, de proposer une nouvelle prestation, de remettre au goût du jour un produit et/ou d'attirer un nouveau public ... elles se situent dans le domaine du marketing et du management des activités équestres.

Objectifs de formation :

- mettre en œuvre une stratégie produit adaptée à son environnement
- faire émerger le produit
- promouvoir et commercialiser un produit

### ⇒ UC 10D : Utiliser l'anglais pour accueillir et encadrer une clientèle anglophone – 65 heures

Les centres équestres, de par leur vocation d'encadrement d'activités de pleine nature, participent à l'offre touristique locale. Posséder de bonnes bases en anglais permettra au moniteur d'accueillir et/ou de développer une clientèle anglophone.

Objectifs de formation :

- accueillir une clientèle anglophone
- prendre en compte les spécificités d'une clientèle anglophone
- animer une/des séance(s) pour un public anglophone

**POUR ENTRER EN FORMATION :**

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire du PSC1 ou d'un titre admis en équivalence
- Etre titulaire du Galop 6 de cavalier
- Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement des activités équestres datant de moins de 3 mois
- Etre titulaire ou réussir les tests d'Exigences Préalables à l'Entrée en Formation ou équivalent (CEP2, AAE, Degré 2 ...)
- Réussir les tests de sélection interne au F.E.R.O
- Retourner le dossier d'inscription 15 jours avant la date des tests de sélection

**Les tests d'entrée en formation**

Ils se dérouleront les 8 et 9 septembre 2015, aux Ecuries de l'Aubrée 17620 Echillais.

- - **8 septembre : Test des Exigences**

**Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)**

- **9 septembre : tests de sélection interne au F.E.R.O**

Tarif de ces tests : 50 € (hors location cheval)

Détails et contenus des tests sur demande à : [contact.fero@gmail.com](mailto:contact.fero@gmail.com)

**Le positionnement**

Après avoir été notifié des résultats de la sélection, les candidats seront convoqués à un **entretien de positionnement entre le 14 et le 26 septembre 2015.**

Au vue des éléments fournis par le candidat (CV, dossier d'inscription ...), des feuilles de résultats et des observations notées lors des tests d'entrée, cet entretien permettra de construire avec le candidat un **parcours individualisé de formation.**



*Les Ecuries de l'Aubrée :*

- carrière poneys
- rond d'Havraincourt
- manège couvert
- carrière de dressage
- carrière de CSO
- spring-garden et parcours de cross

## Organisation pédagogique

La formation se déroule sur 21 mois : du 05 octobre 2015 au 30 juin 2017.

Les stagiaires suivent le rythme de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil, selon la semaine type suivante :

- Lundi et mardi = centre de formation
- Du mercredi au dimanche = en entreprise (avec une journée ou 2 demi-journées de congés)
- Vacances scolaires = en entreprise

La répartition des 90 semaines se fait de la manière suivante :

- 52 semaines types de formation
- 20 semaines complètes en entreprise
- 10 semaines complètes au F.E.R.O
- 8 semaines de congés

Pour un volume horaire total de 2870 heures (1078 h au F.E.R.O et 1792 h en entreprise).

Devis personnalisé sur demande en fonction de votre statut, de vos diplômes (équivalences) et de votre expérience (allègement).

### La plateforme numérique L.M.S ... une solution innovante et performante de formation à la pointe des dernières technologies.

Certaines connaissances ne peuvent être transmises efficacement que lors de sessions présentiels. Mais la grande majorité des connaissances transmises en formation peuvent être transmises à

distance : cours, études de cas, exercices d'application, question d'évaluation ...

L'idée est donc de se focaliser en présentiel sur les savoirs fondamentaux qui nécessitent une interaction forte avec le formateur et de compléter avec un dispositif à distance pour approfondir et s'entraîner.

Le schéma du dispositif pédagogique se découpe en 4 parties :

- **L'évaluation préparatoire** - le module de cours est mis en ligne sur la plateforme et la fin du module est validée par une évaluation formative d'une quinzaine de questions. Les résultats permettent d'adapter le présentiel au niveau des participants, de créer des groupes homogènes si besoin, de mesurer le niveau à l'entrée pour le comparer au niveau de fin du module de formation.
- **Le présentiel** – il est adapté en fonction des résultats de l'évaluation préparatoire. Ainsi le cours peut être revu dans sa totalité ou sur certaines parties, le groupe peut être divisé afin de travailler en ateliers de niveaux (renforcement pour certains, approfondissement pour d'autres).
- **L'évaluation finale** – elle permet de valider l'acquisition de points de connaissance clé.
- **En aval du présentiel** – 15 jours, 1 mois, 6 mois ... après le module de formation, des piqûres de rappel sont envoyées. Elles permettent de lutter contre la courbe de l'oubli et d'inscrire l'apprentissage dans la durée.

En parallèle du présentiel, la plateforme est utilisée pour partager des documents de cours, envoyer des exercices et des études de cas afin de mettre en pratique les connaissances acquises. Le forum permet aux différents intervenants de partager des informations, d'intervenir sur un thème ... et sur différents supports (documents word, excel, power-point, vidéos ...).

Le fonctionnement de la plateforme permet donc de :

- fournir aux stagiaires un espace d'échange où ils peuvent poser leurs questions aux formateurs à tête reposée
- orienter la formation vers la mise en pratique
- mesurer et valider la compréhension des points abordés en cours.

L'individualisation du parcours est au cœur de la formation. Grâce à la plateforme L.M.S, le parcours de chaque stagiaire pourra être adapté en temps réel : en fonction de leur niveau, certains auront un parcours en entreprise renforcé pour améliorer leurs compétences pédagogiques et/ou techniques, d'autres auront la possibilité d'avoir des cours individualisés dans les secteurs théoriques non maîtrisés.

## Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 3 modules :

### Module 1 : Gestion, Administration

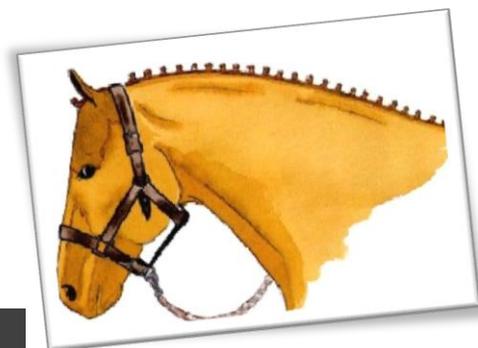
- Les établissements équestres (différents statuts, environnement administratif, sécurité et responsabilités, notions de comptabilité et fiscalité ...)
- L'environnement institutionnel de l'établissement équestre
- Fonctionnement de l'entreprise
- La communication
- Méthodologie de projet
- Méthodologie de rapport, de dossier

### Module 2 : Pédagogie et Animation

- Bases de biomécanique
- Bases de physiologie
- Bases de sociologie
- Bases de psychologies
- Les différents publics
- Prévention de la violence
- Les méthodes pédagogiques
- Les bases de l'enseignement
- La relation enseignant-enseigné
- La fiche pédagogique
- L'organisation et la planification de l'enseignement
- La performance et ses caractéristiques
- Les règlements sportifs

### Module 3 : Technique

- L'identification du cheval
- La morphologie extérieure du cheval
- Les organes vitaux
- L'appareil locomoteur
- L'appareil digestif
- Le pied
- Le comportement équin
- Les allures
- La gestion de la cavalerie
- Secourisme équin
- Histoire de l'équitation
- Les principes fondamentaux de l'équitation
- La position du cavalier
- Les aides
- Le harnachement
- Le débouillage
- Le travail sur le plat
- Le travail sur 2 pistes
- Le saut d'obstacles
- Le cross
- Le travail à pied
- Préparation physique et mentale
- La lutte contre le dopage



## F.E.R.O

10 Avenue de la Charente  
17300 Rochefort

Siret : 802 41 819 4000 14

Déclaration d'activité  
enregistrée sous le  
numéro 54170181517  
auprès du préfet de  
région Poitou-Charentes

Tél : 06-07-89-79-53

contact.fero@gmail.com

